

L'essentiel sur DuPont™ Dinamik®

Fongicide anti-mildiou organique de la vigne



Autorisation de vente	N° 9600491
Composition	48 g/l de cymoxanil ⁽¹⁾ 480 g/l de folpel
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Mode d'action	Préventif et curatif Pénétrant et contact
Usages	Vigne : raisin de cuve et raisin de table
Nombre d'applications	6 ⁽²⁾ applications maximum par ha et par an
Classement toxicologique	Toxicologique : Xn, R20, R36, R40 Ecotoxicologique : N, R50/53
Délai de ré-entrée	24 h après traitement
Zone non traitée	5 mètres par rapport aux points d'eau
Délai avant récolte	Vigne (raisin de cuve) : 28 jours Vigne (raisin de table) : 70 jours
Limite maximale de résidus	Cymoxanil : Vigne (raisin de cuve et de table) : 0,2 mg/kg Folpel : Vigne (raisin de cuve) : 5 mg/kg Vigne (raisin de table) : 0,02 mg/kg

⁽¹⁾ Matière active de Curzate®.

⁽²⁾ Y compris ceux avec d'autres spécialités à base de cymoxanil.

Dose homologuée

Culture	Cible	Dose
Vigne (raisin de cuve et raisin de table)	Mildiou	2,5 l/ha

Recommandations

Afin de positionner les traitements à bon escient, se référer aux Bulletins de Santé du Végétal des DRAAF ou aux bulletins techniques des services agronomiques des organisations professionnelles.

Stade de la vigne

Débourrement

Floraison

Véraison

Dinamik®

Positionner de préférence les traitements avant contamination (jusqu'à 2 jours après contamination).

Intervalle de traitement

- à 12 jours d'intervalle, en cas de risque normal de mildiou,
- à 10 jours d'intervalle, en cas de risque élevé de mildiou,
- à 7 jours maximum d'intervalle en cas de pression exceptionnelle de mildiou.

Ces intervalles devront être ajustés en cas de très forte pousse de la vigne, de façon à ce que le feuillage formé après la dernière application soit protégé.

Comment utiliser Dinamik® ?

Dinamik® s'utilise dans le cadre d'une stratégie de lutte préventive et curative. Ainsi, si le traitement n'a pu être réalisé en préventif, l'action du cymoxanil permettra d'intervenir 1 à 2 jours après une pluie contaminatrice (1 jour en condition de cycle très court du champignon, 2 jours dans les autres cas).

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques des mélanges de produits phytosanitaires.

DuPont™ Dinamik® : Suspension concentrée contenant 48 g/l de cymoxanil⁽¹⁾ et 480 g/l de folpel. AMM n° 9600491. Xn-Nocif. R20-Nocif par inhalation. R36-Irritant pour les yeux. R40-Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes. N-Dangereux pour l'environnement. R50/53-Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Fongicide autorisé en traitement sur parties aériennes des cultures suivantes : Vigne (mildiou) 2,5 l/ha. ⁽¹⁾ Matière active de Curzate®. Curzate® et Dinamik® sont des marques déposées de E.I. du Pont de Nemours and Company. Homologué et distribué par DuPont Solutions (France) S.A.S. Défense Plaza - 23/25, rue Delarivière Lefoullon - Défense 9 - F-92800 Puteaux - Tél. 01 41 97 44 00 - R.C.S. Nanterre 492 951 306 - <http://www.fra.ag.dupont.com> - Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.



The miracles of science™